



**Conseil communal d'Hellemmes
Le 3 février 2021**

21/01 Eau potable et assainissement
SANS VOTE

21/02 Prévention et gestion des déchets
SANS VOTE

21/03 Prime habitat
Nous avons voté POUR

21/04 Aide Habitat durable
Nous avons voté POUR

21/05 Motion pour la reconnaissance des droits de l'arbre
Nous avons voté POUR

Simon JAMELIN est intervenu pour le groupe Hellemmes Verte:

“Monsieur le Maire délégué, nous voterons pour cette motion à la portée uniquement symbolique et il nous semble qu'elle n'engage ce conseil en rien. Ainsi nous pourrions reconnaître symboliquement les droits des 50 arbres par an que vous souhaitez planter pendant ce mandat”.

21/06 Versement de subventions de fonctionnement aux associations œuvrant dans le domaine de l'animation et de la culture
Nous avons voté POUR

21/07 Etat spécial 2021 Répartition des crédits
Nous avons voté CONTRE

Simon JAMELIN, Julien GILBERT et Christine RELIGIEUX sont intervenus pour le groupe Hellemmes Verte:

“Monsieur le Maire, Madame l'adjointe aux finances, Monsieur l'adjoint au Développement Durable, Espaces Naturels, Biodiversité, Cadre de vie, Qualité de l'Espace public, Politique Zéro Déchet, Tranquillité Publique et Prévention.

Merci de nous donner l'occasion de nous exprimer sur la répartition des crédits 2021. Nous avons montré lors de notre intervention sur le budget d'orientation qu'il était imprécis et qu'il y avait un décalage important entre vos objectifs annoncés et vos objectifs chiffrés. C'est toujours le cas et je ne reviendrai pas dessus.

Je m'attacherai ici à parler de la dimension “écologique” de votre budget. Vous annoncez que dans votre budget la part écologique représente 15% du budget total de la commune. Ce pourcentage est faible, et il est faux. Il reprend en grande partie l'existant : entretien et aménagement du territoire, entretien des espaces verts, sans précision des nouvelles mesures mises en œuvre.

Vous avez clamé haut et fort l'urgence écologique dans votre programme. Permettez-moi de définir le terme de transition : c'est le fait de passer d'un état à un autre, pas celui de colorier l'existant. Monsieur le Maire, la transition écologique n'est pas un hobby, il ne s'agit pas de peindre en vert vos propos, mais de chiffrer vos objectifs et de les réaliser.

Vous avez fait le choix de nommer un adjoint à la transition écologique, 9eme dans la liste de vos adjoints, c'est pourquoi je m'adresse ici à vous Mr REMOLEUX:

Vous avez annoncé avoir recours à des prêts "verts" pour financer notre commune, quelle banque, pour quel financement, en quelle proportion?

Vous avez annoncé aux habitants un projet de forêt sur le triangle d'or, où en est ce projet dont nous n'avons trouvé aucune trace à la Métropole et qui paraît peu compatible avec le seul objectif chiffré qui est celui de planter 50 arbres par an pendant le mandat?

Lille et Lomme expérimentent les rues scolaires, pourquoi Hellemmes se refuse à aborder le sujet?

Vous annoncez dans cette délibération un budget climatique prenant en compte l'ensemble des dépenses de la commune sous l'angle de leur impact climatique. Où est-il? Si à Lille et Lomme il est bien présent en prenant 2021 comme année 0 de l'évaluation (un choix très discutable, pourquoi ne pas prendre 2020 comme année de référence si ce n'est pour s'acheter du temps, or c'est bien de temps que nous manquons), il ne figure pas dans la délibération Hellemmoise de ce soir.

Madame l'adjointe aux finances Lille et Lomme votent cette semaine dans deux délibérations distinctes les taux d'imposition ainsi que la modification du règlement budgétaire et Financier, autant d'éléments qui permettent de contribuer à la construction et à la compréhension d'un budget précis. Nous sommes surpris que ces délibérations n'apparaissent pas au conseil de ce soir.

De la même manière, nous regrettons le manque de pédagogie concernant la baisse d'un million d'euros du budget d'investissement et l'augmentation de 200 000 euros budget de fonctionnement par rapport à l'année 2020. Cette pédagogie pourrait être utile à la compréhension des recettes de la commune, question cruellement absente de ce budget 2021. D'où viennent les recettes Hellemmoises? Comment est arrêté le budget Hellemmois, qui le négocie avec la ville de Lille? Sur quels critères? Autant de questions qui intéressent légitimement les habitants.

Monsieur le Maire, vous vous plaignez parfois de la longueur des conseils en raison de l'expression de votre opposition. Je vais vous permettre de gagner du temps : épargnez nous dans votre réponse une leçon sur les aspects réglementaires de la commune, d'une part nous vous avons montré que toute l'opposition confondue les maîtrise au moins aussi bien que vous, d'autre part les services de la commune le font très bien et je les en remercie.

Ce que nous attendons de vous, ce que les Hellemmois attendent de vous, c'est une vision politique, une direction, pas la seule gestion confortable de l'existant ».

« Simon Jamelin a conclu son intervention en évoquant la nécessité d'une vision politique pour la commune, de mon côté je vais mettre l'accent sur le besoin de cohérence.

Avant de budgéter une enveloppe destinée à la rénovation du bâti, il nous apparaît essentiel de définir la nature des travaux à accomplir, notamment au regard de l'urgence, de l'état de dégradation des bâtiments ou encore de l'usage qui en est réalisé. Ce que vous nous demandez aujourd'hui c'est au contraire de signer un chèque pour faire réaliser des travaux ici et là, sans même savoir si ces fonds répondront à l'ensemble des besoins, et surtout sans prendre en compte l'impératif de priorisation des opérations. Nous avons eu l'occasion de vous le dire lors du dernier conseil, la rénovation de l'église désacralisée Notre Dame de Lourde ne nous paraît pas prioritaire, surtout s'il est déjà trop tard pour en sauver la charpente, comme vous l'avez laissé entendre en commission "Finances".

Les écoles Hellemmoise ont besoin plus que de n'importe quel autre bâtiment communal, des fonds nécessaires à leur rénovation complète. Je dis bien complète car il n'est pas question pour nous d'y effectuer de simples réparations, aussi importantes et coûteuses soient-elles. Non, nos écoles ont besoin pour certaines de réhabilitation lourde, pour en faire des lieux accueillant mais également pour se mettre au niveau des meilleurs standards en termes

d'isolation. Qu'en est-il actuellement du cahier des charges environnemental des travaux que vous comptez voter pour ces écoles? Nous n'en savons rien.... A ce propos, il est regrettable que nous ayons perdu près de deux mois pour la mise en œuvre des travaux de la MIE. Vous nous direz peut-être que tout vient à point à qui sait attendre. Nos enfants ont assez attendu Monsieur Le Maire. A propos de nos enfants, je voulais aussi vous parler brièvement des aires de jeux. Votre budget 2021 prévoit une maintenance accrue de ces espaces. Soit, c'est bien le minimum que l'on puisse attendre de la ville, même si cette annonce ne nous paraît pas sincère tant l'aire de jeu du parc Mitterrand s'est dégradée. Nous vous appelons à vous ressaisir sur ce sujet. Aujourd'hui ces espaces dévolus aux enfants sont dangereux car ils sont source de chute. Ces espaces sont sélectifs car ils ne proposent des modules que pour les plus petits. Ces espaces sont exclusifs car ils ne comportent aucune structure adaptée aux enfants porteurs de handicaps.

Pour en terminer sur le sujet des travaux, il y a peut-être un autre préalable à la budgétisation, en particulier lorsque l'on souhaite modifier l'usage d'un lieu. La médiathèque et Notre Dame de Lourde en sont un parfait exemple. Avant même de prévoir une enveloppe "travaux" il nous paraît indispensable d'entamer une concertation pour déterminer ce que l'on veut faire des lieux. Vous ne me contredirez pas au sujet de Notre Dame de Lourde puisque votre majorité précédente était déjà divisée à ce sujet. Dès lors, sur quelle base budgéter une enveloppe d'un million d'euros pour rénover ce lieu? Lors du dernier conseil communal, vous nous avez précisé qu'un lieu culturel était demandé dans le quartier, et qu'il s'agissait de l'emplacement idéal pour ce projet. Nous pouvons effectivement imaginer à cet endroit un lieu culturel, mais pourquoi pas aussi un parking silo pour désengorger le stationnement, ou bien encore une trame verte pour relier la rue des écoles à la rue Jules FERRY? Mettons l'avenir de ce site entre les mains des Hellemmois, en organisant une vraie concertation. D'ici là, nous notons pour le moment que le million d'euros est prévu sur une ligne "travaux" et non sur une ligne "culture". Si vous souhaitez encourager la vie culturelle Hellemmoise, faites le vraiment, pas en cachant la culture derrière une hypothétique rénovation ».

« Ancrer la culture au cœur des politiques du développement durable est le seul moyen de réaliser un développement centré sur l'humain inclusif et équitable. La sauvegarde et la promotion de la culture sont des moyens de contribuer directement à un bon nombre des 17 objectifs du développement durable qui doivent être notre boussole politique.

Et donc à Hellemmes que faisons-nous ?

A notre avis, il ne faut pas hésiter à avoir une vision audacieuse qui appelle des réponses créatives, qui dépassent les approches linéaires et sectorielles dont nous sommes coutumiers depuis bien trop longtemps.

Audace et créativité : voilà bien deux éléments qui pourraient être bien plus présents dans la politique actuelle de notre commune.

Nous entendons bien que la crise sanitaire sans précédent que nous connaissons est une réalité mais cette réalité, elle nous oblige aussi à changer nos habitudes, notre façon de vivre et donc à imaginer également la culture autrement sous de nouvelles formes et dans de nouveaux lieux.

Concrètement, nous avons appris en quelques mois à télétravailler, à supporter un masque, à se saluer autrement.....bref nous nous sommes adaptés à toutes ces contraintes alors notre question est la suivante : Pourquoi n'avez-vous pas essayé d'adapter votre programmation culturelle ?

Bon nombre de compagnies et d'associations sont sortis de leur zone de confort et ont travaillé dur afin de créer de nouveaux spectacles, de nouveaux ateliers,.....Eux aussi se sont adaptés et ont adapté leur art à cette nouvelle façon de vivre.

Lorsque nous avons posé la question en commission sur le contenu de la programmation culturelle 2021 et que nous retrouvons une programmation quasi identique à celle des années précédentes...et bien mesurez notre étonnement et notre déception ! Nous le sommes encore

plus avec votre réponse lorsque nous demandons si un plan B culturel est prévu en cas d'annulation de certaines manifestations à cause du covidréponse de votre majorité : Non pas de programmation de secours !

Monsieur le maire vous qui faites du vélo, vous partiriez faire Lille Hardelot un jour de grand orage sans vêtement de pluie ?

Alors je vous pose la question pourquoi ne pas avoir prévu une programmation culturelle adaptée à la crise qui en plus aurait fait tant de bien à tous ces artistes qui crèvent d'envie et qui ont besoin de travailler, d'apporter de la joie, de la légèreté et du bonheur.

Merci de votre attention ».

21/08 Subvention 2021 à l'association sportive Hellemmoise de foot + LL + CCAS

Nous avons voté POUR

21/09 Mise à disposition d'une partie du foncier sur le site de l'école provisoire

Nous avons voté POUR

En commission il nous avait été indiqué par la majorité que cette emprise serait probablement de courte durée, tant ce type de structure est demandé. Nous pensions donc nous abstenir, en considérant que le rôle de la commune n'est pas de mettre à disposition son foncier pour permettre à une entreprise de stocker ses biens à moindre frais. Lors de la réunion du conseil communal, Monsieur Le Maire a mis en avant le contexte économique et les difficultés financières de l'entreprise pour justifier le sens de cette délibération. Nous en avons tenu compte et avons finalement voté POUR.

21/10 Versement d'une subvention à l'association intercommunale d'aide aux victimes et de médiation AIAVM

Nous avons voté POUR

21/11 Versement d'une subvention à l'association de consommation, logement et cadre de vie CLCV

Nous avons voté POUR

21/12 versement d'une subvention au conseil départemental d'accès au droit CDAD

Nous avons voté POUR

21/13 versement d'une subvention FNATH

Nous avons voté POUR

21/14 versement d'une subvention CIDFF

Nous avons voté POUR

21/15 versement d'une subvention CITEO

Nous avons voté POUR

Christine RELIGIEUX est intervenue pour le groupe Hellemmes Verte:

Préalablement à la réunion du conseil communal, nous avons demandé à intégrer un amendement à la délibération, pour poser le principe du rendu-compte, par CITEO, de l'activité réalisée sur le territoire Hellemmois, à la fin de l'année et avant toute nouvelle demande de subvention.

« Monsieur le Maire, Chers collègues,

Nous sommes heureux et satisfaits d'avoir été entendus concernant l'amendement pour cette délibération. Effectivement, les bilans des actions que nous recevons de Citéo dans le futur,

nous permettront de mieux comprendre et d'évaluer la nécessité de ce travail de terrain. Nous pourrions également mieux le défendre en cas de questionnement de la part des concitoyens. Nous tenons donc à vous remercier d'avoir pris notre demande en considération et espérons vivement que ce n'est que le début d'une longue liste de décisions communes ».

21/16 Travaux de construction du groupe Rostand dans le quartier de l'Épine

Nous avons voté POUR

21/17 Adhésion de la ville aux différents dispositifs d'achats groupés UGAP

Nous nous sommes abstenus

Julien GILBERT est intervenu pour le groupe Hellemmes Verte:

“Monsieur le Maire délégué, Monsieur l'adjoint à la transition écologique, Nous prenons bonne note de la volonté de la ville de Lille de mettre un peu plus en avant le critère écologique dans ses dispositifs d'achats. Cependant, nous remarquons que la délibération que vous proposez au vote mentionne la “possibilité de choisir” en fonction de ce critère” sans faire mention du choix qui sera fait. Pourquoi ce flou? Cette convention voté telle quelle s'apparente à un chèque en blanc là où l'urgence écologique demande de la précision et des objectifs chiffrés.

C'est pourquoi nous vous demandons de défendre auprès de la ville de Lille, puisqu'elle est décisionnaire sur la question, un objectif de 100% d'électricité renouvelable et de 100% de biogaz, associé à la mise en place de formations pour accompagner à la transition écologique ainsi qu'à une évaluation chiffrée de ces objectifs.

Puisque nous sommes sur le sujet des appels d'offres, nous vous demandons également de participer aux commissions d'appel d'offres. Vous pourrez y défendre, en plus des intérêts des habitants de la commune, la possibilité récente d'avoir recours à des plateformes d'achats répondants aux critères écologiques comme “La Clause Verte”, développée par le CD2E, plateforme lilloise dédiée à l'accélération de la transition écologique dans les collectivités.

Sur ce sujet, nous nous tenons bien sûr à votre disposition pour un éclairage plus précis”.

21/18 Droit de pétition locale

Nous nous sommes abstenus

Simon JAMELIN est intervenu pour le groupe Hellemmes Verte:

“Madame la Maire de Lille, Monsieur le Maire délégué, Madame l'adjointe à la démocratie participative, Monsieur l'adjoint à la participation citoyenne

Nous saluons toutes les initiatives qui permettent aux hellemmois et aux hellemmoises de se saisir de la vie démocratique de leur commune. Mais est-ce le cas ici?

Ce droit de pétition locale permettrait d'obliger le conseil à mettre à l'ordre du jour un sujet porté par les habitants. Sur le papier, c'est beau et bien écrit.

Quand on regarde les chiffres, il faudrait à un habitant de Lille réunir 25000 signatures en 2 mois pour exercer ce droit, soit plus de 400 signatures par jour. J'en conviens, c'est la loi qui fixe ce seuil ridiculement bas.

Ce qui est encore plus drôle, c'est quand on aborde la question de notre commune. Pour qu'un Hellemmois puisse exercer ce droit, il faudrait qu'il réunisse...25000 signatures, soit plus de signatures que le nombre total d'habitants de la commune. Enfants compris.

Il existe bien un petit paragraphe au sujet d'Hellemmes dans cette délibération et uniquement si la pétition n'est pas recevable faute de signatures suffisantes : “Si la pétition a recueilli 1% du nombre total d'habitants de Lille Lomme Hellemmes un avis sera émis par les conseils de

quartier ou les conseils consultatifs, le maire seul décide de son inscription ou non à l'ordre du jour".

Je passe sur le fait qu'Hellemmes est ici assimilée à un quartier de Lille, mais je suis obligé de constater qu'en osant nous présenter cette délibération certains membres de la majorité assimilent bel et bien notre commune à un quartier. Je n'ai pas cette perception des choses.

Dans ce cas "Le maire seul décide de son inscription ou non à l'ordre du jour"...bref, comme d'habitude. Et comme d'habitude, malgré deux adjoints à la participation des habitants ou à la démocratie participative, malgré l'urgence démocratique clamée dans le programme de "Réinventons Hellemmes "aucun progrès démocratique n'est mis en œuvre dans nos instances. Je vous rappelle que vous avez voté contre toutes nos propositions permettant aux habitants de participer un peu plus à la vie démocratique. Je vous le disais, c'est beau et bien écrit.

Madame Aubry, vous êtes absente mais c'est de vous qu'il s'agit, je lis dans cette délibération que depuis plusieurs mandats la ville développe de très nombreux outils de démocratie participative. Qu'en est-il du conseil citoyen ou du conseil des étrangers, ces instances créées mais mises en sommeil, comme d'autres?

Monsieur le Maire délégué, je vous demande de bien vouloir utiliser la possibilité que vous offre la loi en mettant en place un droit de pétition Hellemmois à part entière. Je demande à ce que nous votions ce soir l'inscription de ce droit de pétition locale Hellemmois dans une délibération du prochain conseil communal".

21/19 Coopératives scolaires versement d'une subvention Projets OCCE DU NORD

Nous avons voté POUR

21/20 Coopératives scolaires versement d'une subvention Fonctionnement OCCE DU NORD

Nous avons voté POUR

21/21 Politique de la ville - contrat de ville

Nous avons voté POUR

Mélanie LEDOUX est intervenue pour le groupe Hellemmes Verte:

"Monsieur l'adjoint à la Participation Citoyenne aux Conseils de Quartiers et à la Politique de la Ville,

Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs, cher.es collègues,

La politique de la ville représente pour nous un enjeu extrêmement fort : celui d'accompagner les populations fragilisées. Fragilisées parce qu'éloignées des bonnes conditions d'apprentissage, éloignées de la formation, éloignées de l'emploi ou abandonnées à des emplois précaires, éloignées des centres ville ou encore de l'accès à un logement décent pour vivre dignement. Ces populations sont également fragilisées du fait d'une disparité plus importante entre les femmes et les hommes ainsi que par une ségrégation socio spatiale concernant très fortement les personnes immigrées dans la métropole européenne de Lille.

Il va de soi que nous avons étudié avec une grande attention cette délibération et nous vous remercions, M. l'adjoint, pour cette présentation des dossiers déposés et qui œuvrent très clairement pour les 5 objectifs définis en lien avec l'emploi et l'insertion, le soutien aux jeunes en difficultés, la santé et l'accès au soin, le cadre de vie et enfin la participation des habitants. Ces 5 objectifs sont, nous en sommes d'accord, des axes prioritaires et complémentaires et

nous tenons à saluer tous les porteurs de projets, toutes les associations engagées en ce sens.... Bravo et merci.

Nous saluons la proposition qui a été faite de prendre en compte tous les dossiers déposés, 25 dossiers sur les 29 au titre de la politique de la ville et les 4 autres sur d'autres lignes budgétaires. Nous avons en effet besoin de toutes les forces vives, de toutes les bonnes volontés et de toutes les idées pour lutter contre l'austérité et faire face aux disparités grandissantes. A ce sujet et afin que les projets deviennent pérennes, nous encourageons d'une part les associations à solliciter d'autres subventions que celle de la politique de la ville et d'autre part la ville à accompagner les porteurs de projets en ce sens.

Nous notons qu'il existe une coordination régulière avec les partenaires locaux pour mener ces projets "politique de la ville". Nous, élu.es du groupe Hellemmes Verte au conseil communal, "acteurs du territoire", demandons à participer à ces réunions de coordination, en plus d'être informé.es des moments forts de cette future programmation afin de pouvoir soutenir les projets. Dépassons nos divergences pour plus de solidarité. Par ailleurs et comme tout le monde peut s'en douter, chacun des 5 axes définis est durement impacté par la crise actuelle, nous vous rappelons à ce sujet que nous sommes toujours en attente d'une réunion de président.es de groupe pour la gestion de la crise. Il y a une réelle plus-value à unifier nos forces.

Enfin, alors qu'au sein de la MEL les actifs se déclarent 2 fois plus au chômage dans les quartiers de la politique de la ville qu'en dehors des quartiers prioritaires, il nous semble important de souligner que sur l'axe "emploi - insertion", un travail commun avec la "Commission Développement économique Plan local du commerce Emploi Insertion" devrait selon nous être envisagé. En effet, des axes de travail pouvant servir la politique de la ville émergent de cette dernière. Pour la bonne information de l'ensemble du conseil, cette commission n'est pas obligatoire et nous saluons qu'elle puisse se tenir à notre demande car il nous paraît important de réfléchir ensemble au développement économique, au soutien des commerçants et aux actions favorisant l'emploi et l'insertion sur notre territoire, d'autant plus dans cette période délicate.

Pour conclure, nous sommes ravis de constater le nombre et la valeur des projets portés et avons hâte de voir comment les habitant.es et l'ensemble des acteurs du territoire vont y être associés pour aller encore + loin.

Merci de votre attention".

21/22 Nos quartiers d'été

Nous avons voté POUR

21/23 conseils de quartier

Nous avons voté POUR

21/24 Versement de subventions de fonctionnement aux associations sportives

Nous avons voté POUR

Julien GILBERT est intervenu pour le groupe Hellemmes Verte:

"Monsieur le conseiller communal délégué au sport et aux animations sportives, Madame l'adjointe aux finances, Monsieur Le Maire, cher.es collègues du conseil communal,

Parmi les subventions au sujet desquelles nous devons nous prononcer figure la somme de 3500 euros destinée à l'amicale laïque de la barrière. Comme son objet l'indique, cette

structure sportive permet aux hellemmoises et aux hellemmois de bénéficier de deux activités distinctes : la gymnastique acrobatique et le tir sportif. En commission finances j'ai attiré l'attention des élus présents sur la problématique de l'exposition au plomb, lors de la pratique du tir sportif. Je suis certain que tout le monde ici connaît les propriétés cancérigènes du plomb. Il existe pourtant des alternatives aux projectiles en plomb, mais ces alternatives sont plus onéreuses. Les élu.es Hellemmes Verte souhaitent que le conseil communal, et à travers lui la commune, se donne les moyens d'accompagner l'amicale laïque de la barrière vers une suppression de l'utilisation du plomb. C'est un enjeu de santé publique, et un enjeu environnemental. C'est aussi un enjeu sportif car les membres de l'amicale sont des sportifs, dont les résultats participent au rayonnement de la commune.

Nous demandons par conséquent que le conseil communal vote la création d'un groupe de travail composé d'un représentant de chaque groupe politique, présidé par le conseiller communal délégué au sport, et dont l'objectif sera de rencontrer les représentants de l'amicale laïque de la barrière en vue d'évaluer les moyens à mettre en œuvre pour accompagner la structure vers un fonctionnement qui garantisse la santé de ses adhérents, et notamment des enfants. Cette commission devra établir un rapport qui servira de base à l'examen de la prochaine demande de subvention de l'amicale."

21/25 Établissements municipaux d'accueil du jeune enfant - modification du règlement intérieur

Nous avons voté POUR

21/26 Convention entre la MEL et la ville pour lutte contre l'habitat indigne - autorisation préalable aux travaux de division de locaux

Nous avons voté POUR

21/27 convention relative aux modalités d'accès aux données du portail cartographique métropolitain des logements locatifs sociaux

Nous avons voté POUR

21/28 lutte contre la vacance - parcelle 298AN313 sise rue Dordin

Nous avons voté POUR

21/29 Commission communale pour l'accessibilité de la ville de Lille

Nous avons voté POUR

Mélanie LEDOUX est intervenue pour le groupe Hellemmes Verte:

*"Madame la Conseillère communale déléguée à la Qualité de vie, à l'Inclusion des personnes en situation de Handicap et à l'Accessibilité,
Monsieur Le maire, mesdames et messieurs, cher.es collègues,
A l'instar de la commune associée de Lomme et à présent de Lille, nous souhaitons pouvoir réfléchir à l'accessibilité de la commune d'Hellemmes et sollicitons à cet effet l'installation, à Hellemmes, d'une commission communale spécifique. Cette dernière permettra en plus de préparer la commission lilloise.
Merci de l'attention que vous porterez à cette demande".*

21/30 MIE

Délibération finalement non soumise au vote

Simon JAMELIN est intervenu pour le groupe Hellemmes Verte:

“Monsieur le Maire délégué, je vous remercie de bien vouloir présenter au vote cette Mission d'évaluation des bâtiments publics Hellemmois, principalement des écoles, certes elle aurait dû être votée au conseil de décembre, mais je vous en remercie.

Face à l'urgence d'évaluer les besoins de rénovation accueillant du public pour pouvoir budgéter et mettre en œuvre les travaux nécessaires à la santé et au bien-être de nos enfants, nous avons perdu de précieux mois.

Une mission d'évaluation et d'information a pour but de s'assurer de la qualité du service rendu aux habitants et de la justesse de la politique mise en place. C'est dans cet esprit que la présidence de la mission est confiée traditionnellement à l'opposition, qui mène cette mission avec le concours des services.

Monsieur le Maire, je tiens à attirer votre attention sur une erreur qui s'est glissée dans la formulation de la délibération : vous nous proposer de voter le principe de la création de cette mission d'évaluation. Ce n'est pas ce que dit la loi, qui impose d'en voter la création. En voter le principe reviendrait à perdre encore quelques mois avant sa mise en place.

Monsieur le Maire, nous vous demandons donc ce soir de voter, après lecture, la création de cette Mission d'évaluation telle que vous l'avez reçue, et telle qu'elle a été travaillée et pensée en consultant les hellemmois”.

QUESTIONS DIVERSES

Julien GILBERT a interrogé Monsieur PRUVOT concernant l'absence d'expérimentation des rues scolaires à Hellemmes:

“Ma question s'adresse à Monsieur Claude PRUVOT, en sa qualité d'adjoint chargé du développement durable, du cadre de vie, de la qualité de l'espace public, de la tranquillité publique et de la prévention. Monsieur, à ce jour la ville de Lille expérimente la piétonisation pendulaire aux abords de 7 écoles. Je vais reprendre les propos de la directrice de l'école MICHELET pour amener ma question: “ La rue scolaire fait l'unanimité, ... c'est une initiative positive et attendue de nombreux parents” Les rues scolaire sont nécessaires et répondent aux besoins que rencontre chaque école de la ville: sécurité, réduction des attroupements et distanciation physique. Ma question est donc la suivante: Pourquoi aucune expérimentation du dispositif de rue scolaire n'est mise en œuvre à Hellemmes?”

Mélanie LEDOUX a interrogé Monsieur Jean Georges GAILLARD au sujet du stationnement rue Fénelon:

“Comme signalé dans notre mail resté sans réponse, un chantier EIFFAGE s'est installé rue Fénelon depuis AOÛT 2020 pour la rénovation des logements rue Pierre Curie. Aucune place de stationnement n'a été prévue pour les ouvriers de plus en plus nombreux. Par conséquent les riverains se trouvent impactés. Qu'est-il prévu pour y remédier ? Un riverain nous demande s'il est possible de ré -ouvrir la Rue Saint Eloi en parking privé pour la société EIFFAGE”.